

LA BONNE PAROLE

Sommaire

JUILLET — AOUT 1922.

Entre nous

Le secrétariat, La rédaction

Chronique des oeuvres

Rapport des cours,

Chronique internationale

Au Congrès de l'Union Internationale.

Rapports du congrès d'avril 1921

Comment venir en aide aux mères
de familles, Mme L.-E. Warren

L'Enseignement Ménager dans nos
campagnes, Mme R. Lacroix

Pour le Foyer

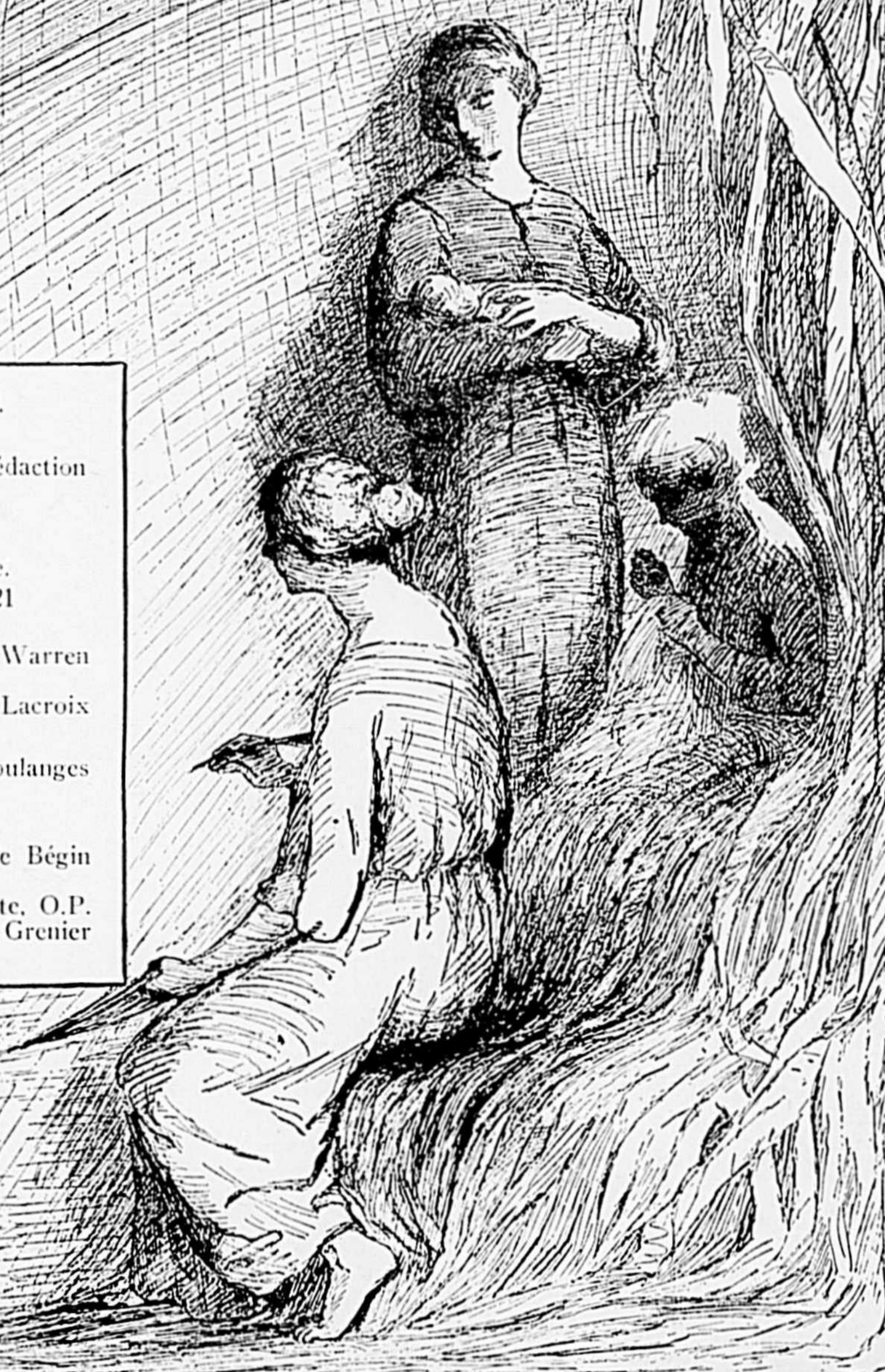
L'Ecole de Françoise, Joyberte Soulanges

Pour les Cercles d'Etudes

Rapport sur l'enseignement
professionnel, Mlle Bégin

La prochaine Semaine Sociale,
F.-A. Bissonnette, O.P.

L'apostolat des travailleuses, M. Grenier
Livres à lire.



1922

LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

Ce qu'elle est:

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-françaises;
- un FOYER d'où rayonne sur tous les domaines de l'activité féminine lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font comme nous partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an.
Union postale..... \$1.30 par an.

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Tous les abonnements sont payables à l'avance en janvier et doivent être envoyés au

Secrétariat de la F. N. St-J.-B.

Chambre 3, Monument National.

Boul. St-Laurent, Montréal.

Heures de Bureau: 9 a. m., à 1 p. m. Tél. Plateau 3303

TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés;
3. En la faisant lire;
4. En lui apportant une collaboration littéraire;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Sa Grandeur Monseigneur Bruchési

Présidentes d'honneur: Lady Gouin
M^{me} L.-F. Béique

Bureau de direction: prés.: Mme H. Gérin-Lajoie; vice-prés.: Mme T. Bruneau; Sec.: Melles G. LeMoine, J. Baril; Trésorières: Milles M.-R. Boulais, S. Renaud; Membres: Mmes Ed. Brossard, D.-N. Germain, A. Audet, J. Angers, Milles M.-J. Gérin-Lajoie, M. Auclair, G. Boissonnault, G. R. des Isles, M.-C. Daveluy.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:

Inst. des Sourdes-Muettes
Crèche de la Miséricorde
Hôpital Notre-Dame
Hôpital Ste-Justine

Fédérations paroissiales de:

Ste-Philomène de Rosemont
St-J.-Baptiste de la Salle

Saint-Arsène
Immaculée Conception
T. S. Nom de Jésus,
Saint-Vincent-de-Paul

Saint-Henri
La Nativité d'Hochelaga
Maisonneuve

Saint-Pierre
L'Enfant-Jésus.
Sacré-Cœur
Sainte-Hélène

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération, fortifie et étend son influence particulière.

Sainte-Clotilde
N.-D. du Perpétuel Secours,
Ville Emard.

Saint-Stanislas de Kostka

Le Foyer

Les écoles ménagères

Cercle d'études N.-Dame

" des Fermières de la province de Québec

La Fédération des Cercles d'Etudes des Canadiennes françaises.

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Ottawa.
Cercle Marie-Louise, Woonsocket, R.-I., Etats-Unis.

Association des:
Institutrices catholiques emp. de manufacture
emp. de magasins
emp. de bureau
femmes d'affaires

L'Assistance maternelle

PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA FÉDÉRATION ET SES FILIALES.

Fondation des Associations professionnelles

Fondation des Fédérations paroissiales

Etablissement de Caisse de Secours

Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager

Comité de lutte contre l'alcoolisme

Amendements à la loi des licences

Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau

Comité des questions domestique

Comité de lutte contre la mortalité infantile

Fondation de "Gouttes de Lait"

Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance

Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du Congrès Eucharistique

Pèlerinage à Lourdes et à Rome

Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines

Fondation de la Bonne Parole

Comité du "Denier National"

Comité des questions civiques

Comité de la Croix Rouge

Comité du Fonds Patriotique

Comité de l'Assistance par le travail

Comité permanent d'étude.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: Ch. 3, Monument National.

ENTRE NOUS

Le Secretariat

Il nous arrive assez souvent de rencontrer des personnes, membres de quelqu'une de nos sociétés fédérées, qui connaissent à peine l'existence d'un centre de ralliement pour les groupes de la Fédération. D'autres connaissent mal le fonctionnement du secrétariat et les ressources qu'elles en peuvent tirer à l'occasion. On y voit un bureau d'affaire où l'on acquitte chaque année son abonnement, un bureau de renseignements pour obtenir les adresses des directrices d'oeuvres ou savoir les heures d'assemblée. D'autres y trouvent à bon droit un bureau de placement, puisque grâce à ses relations avec toutes les catégories de travailleuses la secrétaire est à même de fournir des indications précieuses soit sur les emplois qui s'offrent ou sur les emplois à recommander.

Mais notre secrétariat est mieux que cela.

Notre société nationale réunit les oeuvres fédérées en vue d'un bien commun; le secrétariat est ce centre au moyen duquel les oeuvres peuvent s'entr'aider et marcher vers ce même but avec un même esprit.

Pour que notre action sociale donne son plein rendement, elle doit jaillir d'une véritable union des coeurs et des volontés; il faut que les membres de tous nos groupes s'intéressent non seulement à la prospérité de leur société respective, mais encore à l'action générale de la Fédération dont ils font aussi partie. Les réunions des déléguées contribuent à cette fraternité, mais le secrétariat en est l'organe permanent. Toutes les associées devraient donc avoir avec lui des relations suivies, s'intéresser aux questions qui l'occupent, faire connaître les suggestions qu'elles jugeraient à propos.

L'on verrait notre secrétariat devenir un centre d'idées et l'occasion, pour les énergies généreuses qui s'ignorent ou qui s'anémient faute d'emploi, de mettre en pratique leurs bonnes intentions.

Enfin, celles qui se donnent activement à leurs oeuvres respectives, mais qui désirent rendre leur action plus éclairée et plus sûre d'elle-même, ont à leur disposition, au bureau central, une abondante littérature dans laquelle elles peuvent puiser et étudier avec profit ce qui se fait dans les oeuvres étrangères analogues à la leur.

Ainsi, des sociétés telles que l'Action Sociale de la Femme, la Ligue Patriotique des Françaises, l'Association Catholique Internationale des Oeuvres de Protection de la Jeune Fille nous font parvenir périodiquement leurs bulletins qui contiennent des rapports substantiels grâce auxquels nous pouvons suivre leur action. La

première de ces oeuvres s'occupe des questions familiales, en particulier de l'éducation et du rôle de la femme dans la famille; la seconde déploie son activité en plusieurs sections, section des syndicats et des mutualités de travailleuses, sections des écoles ménagères, de l'assistance maternelle, des patronages, sections de la diffusion de la bonne presse, des retraites fermées régionales, de la lutte contre le mauvais théâtre, etc.; L'Association Catholique des Oeuvres de Protection de la Jeune Fille a une école de formation à l'action sociale, elle multiplie les Foyers, les Maisons de Famille et cherche à protéger la jeunesse féminine par tous les moyens possibles.

Il est facile de concevoir la documentation intéressante que peuvent nous apporter les organes de ces oeuvres.

A ces revues d'organisations exclusivement féminines, il faut ajouter celles de société diverses d'apostolat, canadiennes ou étrangères, qui publient des articles, fruits de l'observation et de l'expérience d'hommes et de femmes d'oeuvres éminents.

Un certain nombre de livres peuvent aussi faire passer des heures à la fois agréables et instructives à celles qui veulent bien profiter de l'hospitalité que leur offre le secrétariat.

La Rédaction.

“Le monde du travail ne fera vivre et grandir ses associations qu'au prix de profondes réformes intérieures. Si l'organisation professionnelle ne fait que mobiliser des égoïsmes et embrigader des appétits, elle est vouée à l'humiliation des éternelles défaites. La victoire ne pourra venir à elle que le jour où, faisant acquérir une plus-value morale à ses troupes organisant la levée en masse des dévouements, elle substituera à la solidarité fragile des intérêts l'invincible solidarité que noue entre les hommes, l'esprit de sacrifice et la passion du devoir.”

Thellier de Poncheville.

“Ne laissez jamais supposer aux foules que la perspective des félicités éternelles les oblige à subir passivement leurs misères présentes et leur interdit de rendre meilleure leur condition si dure.”

M. Piou.

Un talent qui se dissipe en une sorte de gourmandise intellectuelle est un désordre et il engendre le désordre.

Chan. J. Lagardère.

“Ah! si vous vouliez ouvrir les yeux et reconnaître Celui qui peut vous donner la paix.”

St LUC XIX — 42

Chronique des Oeuvres**Rapport des Cours**

organisés par le comité des oeuvres économiques
de la Féd. Nat. St-Jean-Baptiste,
année 1921 - 1922.

Resumé des tableaux d'inscriptions et de présences.

Association professionnelle	ASSISTANCE				
	Nombre de cours	Inscription	Totale	Moy. par élève	Moy. par cours.
des employées de :					
Manufacture	249	755	4983	6.6	20.01
Magasin	33	55	391	7.11	11.84
Bureau	80	40	800	20.	10.
Association des femmes d'affaires	10	50	136	13.6	2.72
	372	900	6310	7.01	16.96
Chiffres de l'année précédente	436½	771	5826	7.55	13.34

Détail des cours.

L'association des *femmes d'affaires* a à son crédit le cours de droit commercial qui se donne à l'Université Laval. M. Guy Vanier en est le professeur. Le rapport du cours se trouve au tableau général ci-dessus.

L'association des *employées de magasin* n'a également fait donner qu'un seul cours comportant à la fois l'enseignement de l'anglais, de l'arithmétique et de la comptabilité en partie simple. Les résultats en sont marqués au tableau général. Les professeurs étaient M. Walter Héroux et J. Therrien.

L'association des *employées de bureau* a eu comme professeurs Mme Bouliane, Mlles Clément et Elise Bégin.

Tableau des inscriptions et des présences.

Cours de	ASSISTANCE				
	Nombre de cours	Inscription	Totale	Moy. par élève	Moy. par cours.
Coupe et couture.	20	12	150	7.5	12.5
Langue anglaise.	40	14	425	10.65	30.35
Sténographie bilingue.	20	14	225	11.25	16.07
Totaux	80	40	800	20.	10.

L'association des *employées de manufacture* a eu comme professeurs : Mlles Brault, Bétournay, Dulude, Paquin, Saint-Charles, Hedwige Lefebvre, Gauthier, Collette, Cartier, Surprenant, M.-L. Côté, B. Painchaud, Mme Frenette et M. Gariépy.

Les cours ont été donnés en neuf endroits différents.

Tableau des inscriptions et des présences.

	ASSISTANCE				
	Nombre de cours	Inscription	Totale	Moy. par élève	Moy. par cours.
Art culinaire	32	54	425	7.87	13.28
Coupe et couture	85	270	1885	7.87	13.28
Modes	90	312	1786	5.72	19.84
Langues françaises et anglaises	42	119	887	7.45	21.77
Totaux	249	755	4983	6.6	20.01

Chronique Internationale**Au Congrès de l'Union Internationale
DES LIGUES CATHOLIQUES FEMININES.**

Notre secrétaire générale, Mademoiselle Georgette Le Moyne, nous envoie le texte officiel des résolutions adoptées par les diverses commissions du congrès féminin qui s'est tenu à Rome en mai dernier. Nous nous contentons de le reproduire intégralement : il est suffisamment éloquent par lui-même. Ces réunions où l'on a mis en cause les questions féminines les plus graves et les plus discutées, étaient présidées par les plus hautes autorités religieuses. C'est dire que les vœux que l'on y a préconisés acquièrent une importance extraordinaire et apportent une sanction fort opportune aux activités qui se déploient dans le champ, encore trop peu exploré, de l'apostolat social.

Nous publierons en septembre, et les mois suivant un compte rendu plus détaillé des séances du congrès ainsi que les rapports qui y ont été présentés par les deux représentantes de notre Fédération Nationale, affiliée depuis plusieurs années à l'Union Internationale.

RESOLUTIONS.

1ère commission : *Propagande de la foi.*

1. Que partout les jeunes filles reçoivent une instruction religieuse solide qui les prépare vraiment à leur mission d'éducatrice.

2. Que pendant les années précédant le mariage elles s'emploient à aider l'enseignement religieux dans les paroisses, soit dans les associations de catéchistes volontaires, soit isolément là où l'association n'existe pas.

3. Que les ligues catholiques s'emploient sérieusement à obtenir pour les écoles catholiques les mêmes droits et les mêmes avantages que ceux qui sont accordés aux écoles officielles.

4. Que la commission de défense et de propagande de la foi continue à fonctionner, qu'elle se tienne constamment au courant des diverses méthodes de propagande protestante, théosophique, socialiste, spirite, etc. et aussi des moyens de défense et de propagande religieuse ainsi que des résultats obtenus.

5. Que l'Union des Ligues catholiques féminines, s'adresse à l'autorité ecclésiastique pour obtenir l'unification et la simplification des catéchismes et de l'examen des méthodes les mieux appropriées aux âges et aux milieux, afin d'arriver à des résultats plus réels, plus éten-

dus et plus solides dans la connaissance et la pratique de la Religion chez les enfants et les adolescents qui formeront la génération de demain.

IIème commission : *Cinéma et Théâtres.*

1. Les ligues sont sollicitées de subventionner la réclame des bons films dans la presse.

2. Former et encourager la formation de sociétés de location de films, qui en achèteraient de sûrs, ou corrigeraient les détails douteux de ceux dont la trame serait acceptable.

3. Fonder une commission internationale qui se tiendrait au courant des films moraux, instructifs et scientifiques parus dans tous les pays, et qui en répandrait la connaissance parmi les ligues affiliées de l'Union, en publiant si possible un Bulletin périodique. Indication que les ligues devraient reproduire dans la presse de leur propre pays.

Cette commission se chargerait également de faire la réclame dans la presse mondiale aux bons cinémas.

4. Le conseil considérant que la censure des films et des pièces théâtrales, n'est pas efficace si elle est exercée exclusivement par une commission établie dans la capitale, où on n'a pas la possibilité de juger des conditions particulières de chaque pays, province ou commune, propose que chaque ligue s'efforce de favoriser la décentralisation de la censure des films.

Modes.

1. a) Qu'il y ait une commission *Modes*, qui serait chargée par le Bureau de suivre dans ses détails les évolutions de la mode féminine — de la corriger au besoin — en tenant compte avant tout des exigences de la morale catholique et ensuite de l'art et de l'opportunité.

b) Que cette Commission donne à travers le bureau Central le mot d'ordre et les instructions nécessaires pour une action collective — à toutes les Ligues faisant partie de l'Union

c) Que la présidente de chaque Ligue fasse connaître à toutes ses affiliées par le moyen de ses publications périodiques le mot d'ordre et les instructions données par le Bureau.

2. a) Que le Bureau Central charge la commission *Modes* de préparer un programme d'enseignement — cours de conférences ou leçons — pour faire naître et développer le bon goût dans le sens vraiment chrétien, corriger, épurer les notions esthétiques déjà acquises et apprendre à distinguer ce qui est rationnel de ce qui ne l'est pas.

b) Que la Commission *Modes* communique pour la page internationale un compte rendu des articles et des publications qui paraîtront sur le sujet *modes* dans les différents pays avec des notes commentaires qui servent de direction pour la propagande et l'enseignement des Femmes Catholiques.

c) Que chaque Ligue prépare des groupement de dames et de jeunes filles qui se dévouent à cette propagande chrétienne et moralisatrice. Que cette propagande de nos idées se fasse d'après un certain programme dans les écoles — par les maîtresses — .

Danses

1. Abolition totale dans les salons catholiques des danses immorales et de celles, qui même corrigées ne cessent de perdre leur cachet d'immoralité, qu'on consulte les évêques et qu'on s'en tienne strictement à leurs décisions.

2. Qu'on tâche de donner dans nos Ligues une formation spirituelle à la jeunesse, qui fasse plutôt renoncer au bal que de danser d'une manière répréhensible.

3. Que les mères catholiques ne consentent pour leurs enfants que des danses à distance et soient très prudentes dans le choix des écoles de danses.

4. Que la fréquentation des "dancings" c'est-à-dire les réunions que l'on peut fréquenter sans invitation soit interdite aux jeunes filles, les femmes mariées qui se respectent ne devraient pas y aller non plus — Ceci regarde toutes les classes de la société. —

5. Qu'on tâche de ramener le goût aux danses classiques et nationales en organisant des fêtes à cet effet. Qu'on les fasse enseigner dans les écoles et les classes de gymnastique pour que le peuple aussi y prenne goût.

Pour la danse en général

1. L'Union Internationale rappelle aux femmes catholiques le devoir qu'elles ont de ne pas danser et de ne pas faire danser pendant l'Avent et le Carême.

2. Elle recommande de ne pas introduire des inconvenables danses dans les fêtes de bienfaisance et qu'on ne permette pas que des enfants reproduisent les danses des professionnelles des salons de Variétés et quant aux professionnelles, qu'on exige qu'elles aient une tenue et des toilettes qui ne choquent pas le public qui prend part à ces fêtes.

IIIème commission : *La morale.*

Etant constaté d'après les réponses données à la conférence de Genève (1921) et celles envoyées par les ligues au conseil actuel que la traite ou trafic des femmes n'existe presque plus actuellement, on émet le vœu que les sections A et B de la IIIème commission, soient réunies en une seule, qui s'occuperaient de toutes les questions concernant la morale et les mauvaises moeurs.

1. Les femmes catholiques, membres de l'Union des Ligues catholiques féminines, expriment le vœu que toutes les femmes réunissent leurs efforts pour faire triompher dans tous les pays le principe de l'unité de la morale catholique pour les deux sexes.

Elles expriment de plus le vœu de voir toutes les mères (parents) élever leurs enfants, surtout leurs fils, selon ce principe. Il faut entreprendre de combattre au moyen de publications scientifiques, de la littérature populaire, cette erreur très répandue : que l'abstinence obligatoire égale pour les deux sexes est nuisible à la santé des hommes. Cette opinion est générale, même dans les milieux catholiques, et exerce une influence pernicieuse sur l'éducation des garçons.

2. Elles désirent encore que les femmes s'unissent dans tous les pays pour obtenir les lois nécessaires et s'efforcent d'organiser la vie publique selon ce principe de l'unité de la morale catholique.

Le Conseil International se déclare contre le principe de la réglementation de la prostitution.

3. Les membres de l'Union Internationale s'engagent à étudier soigneusement la législation de leur pays, concernant la lutte contre les maladies vénériennes, afin de s'assurer qu'elle est inspirée vraiment par un esprit de justice selon le principe de l'unité de la morale catholique et que nulle mesure prophylactique ne soit adoptée, qui puisse être une occasion de péché.

4. Les membres de l'Union Int. Des Ligues Cat. Fem. s'engagent à rester en contact suivi et à se soutenir mutuellement pour la lutte contre la propagande néo-malthusienne; le Conseil exprime le vœu qu'une subdivision

soit instituée dans la Commission III pour étudier spécialement la propagande néo-malthusienne, et tous les courants d'opinion qui s'y rattachent.

5. Le Conseil émet l'opinion que toutes les organisations catholiques doivent s'opposer à ce que l'éducation sexuelle soit introduite dans l'enseignement public. Ce sont les parents qui doivent s'en occuper, en tenant compte du développement individuel de leurs enfants.

Conclusions et vœux de la IV^{ème} commission :

Education civique de la Femme.

1. Considérant que le droit et l'exercice du suffrage électoral de la femme ne sont pas exclus par le droit divin ou par une loi positive générale de droit ecclésiastique, comme au contraire est le cas en ce qui regarde les ordres sacrés et le gouvernement de l'Église.

2. Considérant que la vie morale d'un pays dépend de sa législation et que par conséquent la responsabilité directe de chaque électeur est engagée dans le choix des législateurs.

3. Considérant que ces responsabilités impliquent celles d'une préparation religieuse, morale et civique.

4. Considérant que le suffrage électoral féminin est déjà en vigueur dans plusieurs pays, et pourra l'être demain bon gré malgré, partout et que, quelle que soit la forme du suffrage, l'opinion publique étant en force, la femme ne doit pas s'en désintéresser.

5. Considérant que la femme peut apporter une compétence spéciale en ce qui concerne les lois familiales, scolaires et d'hygiène.

Le Conseil émet les vœux suivants :

1. Que les femmes de tous les pays comprennent leur responsabilité morale en face du suffrage électoral quel qu'en soit le mode.

2. Que les femmes se préparent à leur rôle par une formation morale religieuse et civique qui les rende aptes, le cas échéant, à cet apostolat.

3. Que toute nouvelle initiative, sur le terrain du suffrage féminin, soit soumise d'avance dans chaque pays à l'approbation de l'Épiscopat.

Résolutions du Conseil.

1. Le Conseil a décidé la formation à Rome pour deux ans, d'une Commission Internationale d'étude sur la condition de la femme, pour étudier le point de vue des organisations libérales et l'initiative de la ligue des nations sur tous ces sujets.

Cette commission n'aurait aucun caractère exécutif, et devrait transmettre au Bureau les conclusions auxquelles elle arriverait, en coordonnant les réponses obtenues des ligues, à ses différents questionnaires. Cette commission composée de cinq membres, la présidente inclusive-ment, serait tenue d'observer les règlements votés pour toutes les commissions d'étude de l'Union par le Conseil International sur la proposition du Bureau, avec la faculté pour celui-ci d'y apporter les changements que la pratique rendrait opportune.

En conformité avec les enseignements de l'Église, l'Union Int. des Ligues catholiques fem., est opposée en principe à toute forme d'interconfessionalisme, à la participation aux organisations neutres, confessionnelles ou protestantes. Dans le cas où une collaboration soit occasionnelle ou individuelle apparaîtrait désirable ou nécessaire, selon les circonstances de chaque pays, on aura recours à la direction de l'Épiscopat.

En même temps, nous nous adressons aux associations féminines partageant nos opinions catholiques sans porter le titre officiel de catholiques, et nous les engageons à rester solidaires avec nous, en suivant la même ligne de conduite.

Le Conseil International attire l'attention des ligues catholiques nationales sur les organisations de femmes qui n'ont pas de statuts confessionnels et leur demande de surveiller le mouvement de leurs idées, et le cas échéant, de signaler le danger.

Rapport du Congrès d'avril 1921

Comment venir en aide aux mères de familles

par Mme L.-E. Warren.

Toute femme qui se rend compte de l'insuffisance des soins que reçoit la mère de famille des classes moyennes, à la naissance de ses enfants, en demeure soucieuse. Peut-on rester indifférente en songeant que la femme riche est entourée de confort, de mille soins attentifs, d'une infirmière, qui la veille jour et nuit et qu'à ses côtés, cette petite majesté, l'autre, la femme des classes moyennes, moins fortunée, soumise à la même épreuve, l'âme pleine de soucis pour les siens et celui qui vient de naître manque souvent de l'assistance la plus élémentaire.

Les hôpitaux qui s'occupent de l'oeuvre de la maternité, ne recueillent que deux catégories de malades : les malheureuses tombées ou les dames pensionnaires. Les Religieuses de la Miséricorde déplorent avec nous, cet état de chose. Leurs infirmières graduées chez elle, vont ensuite offrir leurs services dans les familles à l'aise, à raison de cinq dollars par jour. La maternité anglaise, affiliée à l'Hôpital Général et Victoria, se base sur le même principe, à des taux aussi élevés. La garde Ville-Marie, il est vrai, outre le service régulier de 4 à 5 dollars par jours, fournit un service intermédiaire d'une infirmière, allant, pour 1 piastre chaque visite, s'occuper exclusivement de la mère et de l'enfant. Cette infirmière ne prolonge pas sa mission qui est terminée après les premiers soins hygiéniques donnés à la mère et au bébé.

Le "Victorian Order" offre le même service, dans les familles anglaises.

La "Metropolitan", l'une des plus puissantes compagnies d'assurance sur la vie, fournit à ses assurés, des polices industrielles; prime hebdomadaire, de 5 sous à 50 sous, et un service de gardes-malades graduées, pour veiller à la santé de ses abonnés.

Elle visite la future mère, observe celle-ci dans les périodes critiques. Si un symptôme se manifeste, laissant craindre une complication, la visite chez le médecin lui est conseillée. Il est bien stipulé dans la police, que les frais du médecin sont tout entiers à la charge de la famille.

Pendant les huit premiers jours qui suivent la naissance, la garde-malade ira, une fois par jour, donner des soins à la mère et à l'enfant. Cinq semaines après cette période, une visite d'investigation sera faite pour s'assurer dans quelle conditions de santé se trouve la jeune mère et son enfant. Dans le cas de maternité, il faut être une assurée depuis neuf mois, pour avoir droit à ce service. Pour tout autre maladie, les conditions va-

rient. Dans les maladies chroniques, les conseils sont données. Dans les maladies contagieuses, une seule visite initiale est permise, si le diagnostic n'est pas fait.

Cette compagnie d'assurance, avec son service d'infirmière, a assisté 11,472 cas de maternité, qui ont nécessité 183,552 visites, à la mère et à l'enfant. Ceci comprend la banlieue, sur une étendue assez considérable.

Pour ceux qui ont eu la prévoyance ou la sagesse de s'assurer, cela constitue un bénéfice des plus appréciable. Je ne suis pas ici pour faire de la réclame, mais ce sont des avantages que personne ne devrait ignorer.

Malgré le zèle inlassable que déploie, avec un rare dévouement, l'assistance maternelle, elle ne peut répondre à toutes les misères. Et elle multiplie pourtant ses démarches et ses aumônes avec une charité parfaite, je dirais exquise, car la voix se fait consolatrice, pour soulager bien des détresses. Elle s'empresse vers les plus désespérées.

Il existe cependant mesdames, des familles dans la classe moyenne, au budget modeste, qui sont forcées de se refuser le luxe de l'infirmière. Alors dans les conditions matérielles qui entourent cette jeune femme, il se glissera bien des erreurs d'hygiène. Elle s'imposera des fatigues précoces des plus nuisibles à son état. Se rendant compte que tout est en souffrance sous son toit, les soins du ménage négligés, la fatigue morale s'y ajoute. Tout l'accable, alors elle s'oubliera, ne prendra pas le repos nécessaire, exigé pour refaire ses forces.

Si les hôpitaux sont encombrés de femmes qui réclament des traitements sévères, ou doivent avoir recours à la chirurgie, c'est trop souvent pour avoir eu des soins imparfaits, ou avoir violé cette règle du repos de la maternité.

Une solution pourrait être apportée à cette difficulté domestique, si nous avions une maternité intermédiaire, entre la garde diplômée et les personnes sans aucune expérience.

La garde diplômée restera toujours la plus précieuse, l'indispensable avec la gravité des circonstances. La famille à l'aise reconnaît chaque jour sa valeur. On la retrouve partout. Les dispensaires la réclament de tous côtés, elles sont mêmes insuffisantes au nombre, elles restent, par conséquent, les femmes de choix, dans leur sphère. Mais dans la classe moyenne, combien de jeunes ménages dont les ressources pécuniaires sont minimales, qui ne peuvent aujourd'hui, avec la meilleure volonté du monde, répondre aux exigences de leurs conditions.

Quoique paradoxal que paraissent ce fait, ce n'est pas dans la classe riche, mesdames, que l'on trouve le maximum des naissances, et pour éviter la crise du ralentissement de la natalité, devant la cherté des conditions de l'existence, il faut vraiment songer à apporter un remède quelconque à l'insuffisance de soin pour la femme des classes moyennes. Cet aide maternel que nous désirons, ayant acquis de l'expérience à une clinique médicale et s'être initiée au service domestique en suivant le cours ménager, serait je crois, en état d'aider au foyer à préparer les repas du mari et des enfants, à prendre en main l'administration de la maison et serait capable de donner des soins intelligents et élémentaires à la mère et à l'enfant. Quel précieux concours, quel réconfort!

A-t-on jamais réalisé le bien qu'exercerait à Montréal, la création d'une clinique obstétricale? Elles existent partout, dans les grandes villes, à Londres, à Paris, à New-York, et leur utilité est des plus incontestable. Par-

tout la clinique obstétricale doit sa fondation comme son extension à l'appui solide des pouvoirs publics. Le chiffre de la natalité est devenu tellement important en Canada, qu'il mérite une attention toute spéciale de la part des autorités gouvernementales, toujours si bien disposées, lorsqu'il s'agit du bien-être public. La première partie du programme des philanthropes qui s'occupent du problème de la reconstruction ou de la conservation n'est-elle pas de protéger l'élément susceptible d'en assurer le succès. L'oeuvre de cette clinique va droit au but, c'-à-d. donne des secours gratuits et immédiats aux futures mères. Nos services sanitaires publics ne visent que les bébés, ne touchent pas ce problème capital. Cette clinique est un véritable refuge de la maternité. L'on vient s'y inscrire dans les premiers mois ou les suivants. Les futures mères sont éclairées, avisées gratuitement par le médecin, sur l'hygiène à observer, les symptômes à enrayer, les précautions à prendre. L'on éviterait ainsi, nombre de naissances prématurées, souvent dues au surmenage, ou à quelque imprudence fatale.

L'objectif d'une clinique obstétricale est donc de protéger la fragilité de l'enfant en surveillant la femme en voie de famille, elle poursuit son oeuvre de bienfaisance jusqu'à la naissance, ou les soins sont alors doublés pour la mère et le nouveau né, jusqu'à ce que celui-ci puisse être dirigé vers les dispensaires.

L'aide Maternelle requise pour venir en aide à la classe moyenne, se formerait à cette clinique, tout comme aux hôpitaux. L'expérience acquise à cette véritable école médicale, lui donnerait toute connaissance nécessaire en hygiène maternelle. — Un cours ménager viendrait compléter sa culture et ferait d'elle, l'être presque familial, dont nous avons grand besoin.

Des sommes considérables sont affectées à soutenir des sanatoriums de tuberculeux, les asiles d'aliénés ont d'énormes subventions; l'on se ligue à grands frais contre les maladies contagieuses. Que fait-on pour protéger la femme de devoir, de qui notre race, saine et forte, doit survivre? Seule, elle ne semble bénéficier de rien et être laissée à ses propres lumières et à ses propres ressources. L'on s'occupe à tout ce qui contribue à développer les richesses matérielles du pays. Et l'on ne s'inquiéterait pas de la mère, à qui cependant, est confié la grandeur de notre nationalité. Comme l'a si bien dit, hier soir, l'hon. M. David, : "La mère, qui n'est jamais aussi grande qu'agenouillée devant un berceau, mérite dans son rôle, aujourd'hui, plus de sollicitude et plus de sympathie, de la part de tous."

L'Enseignement ménager dans nos campagnes

par Mme R. Lacroix.

J'ai eu l'honneur d'être déléguée à ce distingué Congrès par le Ministère de l'Agriculture pour représenter la section de l'Enseignement ménager. Je dois donc remercier hautement les personnes qui nous ont fait l'honneur de nous inviter à prendre part aux délibérations de cette importante assemblée.

L'usage établi dans ces réunions veut que nous nous renseignions sur nos oeuvres respectives. . . Je suis donc ici pour faire connaître la nôtre qui se poursuit, depuis cinq ans, à travers la province. Je veux parler des cours d'Économie domestique.

Notre gouvernement provincial, appréciant le rôle que

la femme est appelée à remplir dans le monde, a compris qu'il fallait l'instruire de toutes les lois qui régissent son foyer si on veut qu'elle donne le maximum de ses capacités morales et intellectuelles.

Comment instruire la femme de nos campagnes sans la sortir de son petit royaume? Tout simplement, en allant la trouver, la rencontrer au fond de sa petite campagne rurale. — La solution de ce problème est désormais fournie par le Ministère provincial de l'Agriculture. Ce dernier, particulièrement préoccupé des intérêts ruraux, s'acquit les services de quelques femmes désireuses de faire un peu de bien à leurs soeurs de la campagne. Au nombre de cinq, ces femmes, ont puisé dans nos écoles ménagères de Montréal et de St-Pascal les connaissances qui les rendent expertes sur toutes les questions qui intéressent la femme comme maîtresse de maison et mère de ses enfants.

Dans le coeur de toute femme, se trouvent des trésors de bonne volonté, des réserves d'énergie et d'activité qui ne demandent qu'à se développer pour faire rayonner au foyer familial toutes les vertus que possède la femme canadienne.

Toutes n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours d'enseignement ménager, toutes n'ont pas eu pour mère la femme forte dont parle l'Évangile...

La formation de la jeune fille et de la femme rurales : voilà le but des cours d'économie domestique.

Dirigés par M. Alphonse Desilets, ces cours comprennent les sujets suivants : hygiène sous toutes ses formes, art culinaire, couture, raccommodage, puériculture, soin des malades, des vieillards, des convalescents, floriculture, aviculture et apiculture.

Donnés d'une façon très pratique par les instructrices officielles, ces cours rendent d'immenses services à nos soeurs de la campagne. Ils leur ouvrent des horizons nouveaux en leur démontrant que la mission de la femme est haute et noble et que seule, celle qui est consciente de ses devoirs et de ses responsabilités est capable de la remplir avec honneur.

Si ce but poursuivi, par les apôtres de l'Enseignement ménager est relativement facile à atteindre dans nos villes, il se complique énormément à la campagne. Sachez bien, mesdames, que seul l'amour de la cause qu'elles servent guide les instructrices officielles dans leur tâche, qui n'est pas toujours aussi agréable qu'on le croit... Les difficultés de voyage, l'ennui qui résulte de cette vie nomade peu en rapport avec les goûts de la femme, rendent quelquefois leur travail difficile.

Tout s'efface cependant et l'enthousiasme le plus beau anime nos instructrices devant des salles remplies de dames et de jeunes filles attentives et intéressées, n'ayant qu'un but : Profiter le plus possible des enseignements et des conseils qui leur sont donnés pour leur perfectionnement.

Les curés des paroisses rurales nous font un accueil chaleureux et sympathique et ne cessent de nous répéter que nous sommes des apôtres du bien et du bonheur des familles... Nous prêchons l'hygiène spirituelle nous disent-ils et vous l'hygiène temporelle. Les deux sont soeurs. Ne lit-on pas dans l'Évangile : "Une âme saine dans un corps sain"... Cette appréciation de MM. les Curés nous est doublement précieuse parce que nuls, mieux qu'eux, connaissent ce qu'il faut pour assurer la solidité des foyers et la prospérité des nations...

Si nous voulons une génération forte et agissante, formons la mentalité de nos mères canadiennes-françai-

ses. Donnons-leur des habitudes d'ordre et de régularité, pour leur conduite personnelle et la direction de leurs familles, inculquons-leur des notions intelligentes sur l'art culinaire, l'agencement de leur maison, la pratique de l'hygiène et de l'économie, cultivons leur goût, leur ingéniosité, enseignons-leur la façon de faire de grandes, de nobles choses avec d'humbles outils tels que la casserole, l'aiguille, le balai, etc...

Disons-leur avec Victor Hugo que dans toute femme il devraient y avoir une servante et une grande dame...

Voilà, mesdames, en résumé, le programme qui se déroule en action dans la plupart de nos campagnes rurales. — Pouvons-nous aspirer à l'ambition de la placer tout près de nos grandes oeuvres sociales et humanitaires, et nous laisser croire que nous aussi, nous travaillons pour la prospérité de la nation canadienne-française?

A présent, si vous me le permettez, je vous ferai connaître notre travail en puériculture et je vous dirai les quelques suggestions que je croirais bon de faire à ce sujet.

Depuis quelques années, la question du "Bien-être de l'Enfance" est agitée un peu partout. Dans nos grandes villes, principalement ici à Montréal, il s'est accompli un réel travail en faveur de ce mouvement. Devant les terribles ravages de la "Voleuse d'enfants", nos gouvernants ont jeté le cri d'alarme et se sont dit qu'il fallait sauver nos petits. — C'est alors qu'ont été institués les "Gouttes de Lait, les Dispensaires, les Assistances Maternelles".

Cependant, ces oeuvres de bienfaisance n'atteignent que les citadins. Nos petits campagnards, eux, ne peuvent profiter de ces multiples avantages. Ils continuent à vivre et à mourir en nombre toujours croissant, ils n'ont pas même souvent de médecin pour essayer de les sauver et quelquefois l'inexpérience de la pauvre mère, imbue de principes arriérés ne peut rien contre la faiblesse du pauvre petit.

L'honneur de vouloir enrayer la mortalité infantile dans nos campagnes, surtout, revient à la dévouée directrice des Ecoles Ménagères Provinciales, Mlle Anctil. On comprendra que cette âme généreuse, voyant que l'application de mesures propres à sauver nos petits, se faisait plutôt dans nos villes, a suggéré à nos gouvernants l'idée de secourir aussi l'enfant des champs, en faisant donner des cours de puériculture à nos mères de la campagne.

Les statistiques nous prouvent que, proportion gardée, il meurt plus d'enfants à la campagne qu'à la ville. Un spécialiste d'une de nos maternités, me disait, l'été dernier, qu'il ne devrait pas mourir d'enfants à la campagne, car la nature elle-même pourvoit à leurs besoins en leur fournissant de l'air pur et du soleil à profusion, des aliments sains et réconfortants, ce qui souvent est refusé aux petits êtres des villes. D'où proviennent donc les causes de mortalité? Très souvent, pour ne pas dire toujours, du manque d'hygiène et de l'ignorance des mères.

Le Conseil d'Hygiène de la province de Québec a tenté de venir en aide à nos populations rurales. En 1919, il fit distribuer des petites brochures intitulées "SAUVONS NOS ENFANTS" à tous les ministres du culte pour être données à chaque famille présentant un enfant au baptême... Ces brochures renferment d'excellents conseils sur les soins à donner aux tout-petits concernant l'hygiène et l'alimentation.

Le Ministre de l'Agriculture à son tour, toujours d'après l'incitation de Mlle Anctil, fit entrer la Puériculture

dans son programme et depuis lors, des cours sont donnés aux mères de famille de la campagne. L'objet de ces cours porte sur les soins de propreté à donner aux bébés, sur la supériorité de l'allaitement maternel, sur les soins intelligents à procurer à nos enfants quand survient la maladie, sur la manière de les vêtir pour leur assurer la chaleur et le confort, sur la régularité, qualité qui doit être considérée comme un facteur très puissant dans la vie de nos bébés. Et en dernier lieu, on s'efforce de déraciner dans l'esprit de nos jeunes mères ces superstitions ridicules qui subsistent encore et qui, très souvent sont à la base de l'éducation physique des enfants. Il serait aussi à souhaiter que des conseils spéciaux soient donnés aux futurs mamans sur l'hygiène prénatale, les précautions à prendre pour éviter les naissances prématurées et assurer le développement normal de l'enfant. Jusqu'à présent, ces conseils furent donnés individuellement à la suite des cours de puériculture.

Ce qu'il serait à souhaiter aussi, c'est que dans nos écoles, on préparât nos petites filles à la mission qu'elles seront appelées à remplir plus tard. Pourquoi ne pas inscrire à nos programmes d'étude "la Puériculture"?... Nos maîtresses d'enseignement primaire pourraient consacrer une heure, chaque semaine, à donner à nos petites filles des notions intelligentes sur la manière de préparer et de donner le bain du bébé, la manière de le vêtir, de le porter, de l'amuser. Il y aurait matière amplement suffisante pour intéresser nos petites mères en herbe et cela, bien entendu, serait agrémenté par la possession d'un joli "bébé" qui ferait partie du matériel scolaire et servirait aux démonstrations pratiques. Je garantis que nos fillettes seraient vite en place pour la leçon de puériculture que, après une année de cours suivis, elles pourraient en montrer à bien des mères. Quelle ressource précieuse ce serait pour la maman qui est quelquefois forcée d'abandonner un jeune bébé à une fillette de 10 à 12 ans. Si ces cours sont donnés d'une façon intéressante, la fillette en profite et rapportera à la maison les conseils puisés à l'école et quand elle-même sera appelée à remplir ses devoirs de mère, elle en comprendra l'importance parce que de bonne heure on l'aura initiée à sa vraie mission.

A part le bain, est-ce qu'on ne pourrait pas aussi enseigner à nos petites filles, à laver minutieusement un biberon, en démontrant avec preuves à l'appui, tous les désordres occasionnés par la malpropreté de ces articles.

Un petit cours d'hygiène aussi sur les dangers qu'il y a à embrasser les enfants sur la bouche, à les laisser toucher par qui le veut, à leur donner des jouets malpropres.

La couture simple et pratique trouve bien aussi son application dans nos écoles. Apprenons à nos petites filles à tenir l'aiguille en leur faisant confectionner une layette pour leur bébé. Il faudrait commencer par les morceaux les plus simples, par exemple, ourler un châle... Cela ne prendrait pas un temps bien long avant que nos fillettes habillent complètement leur "bébé". A la couture, se joint aussi la leçon de tricot. Apprendre à confectionner des petits chaussons, des brassières en bonne laine du pays, etc. . .

Ces idées, direz-vous, sont d'un ordre supérieur mais ne peuvent être exécutées parce que toutes nos maîtresses d'enseignement primaire ne pourraient donner ce qu'elles ne possèdent pas. Il serait en effet peut-être, difficile d'exiger cela de nos institutrices rurales. Cependant, chaque année, un bon nombre de jeunes filles vont puiser, dans nos écoles ménagères des connaissances très appro-

fondies sur l'enseignement ménager dont la Puériculture fait partie et qui ensuite retournent dans leur famille avec ce bagage de connaissances qu'elles ne peuvent utiliser profitablement faute d'emploi. Nos commissions scolaires devraient s'occuper de retenir les services de ces personnes et les payer proportionnellement à la somme de connaissances qu'elles possèdent.

J'émetts donc le vœu et j'espère qu'il trouvera un écho dans votre pensée que la puériculture, la couture, le raccommodage, la cuisine, l'économie domestique, en un mot, soient inscrits à nos programmes scolaires et que pour mener à bonne fin ce travail nos commissaires des municipalités rurales se fassent un devoir d'engager des personnes capables de faire exécuter ce programme et qu'ils les paient en raison de leur compétence. Il est sûrement plus logique d'éduquer la fillette que la femme. "L'habitude étant une seconde nature" si nos fillettes sont formées à de saines notions, elles en porteront l'empreinte toute leur vie.

Je soumetts ces considérations à l'examen attentif et bienveillant du présent congrès, et mesdames, je vous remercie.

Pour le Foyer

L'Ecole de Françoise

A qui sait les employer les journées de vacances et les heures de congé peuvent devenir pour les enfants les plus instructives et pour les parents les plus révélatrices des petites âmes qui leur sont confiées. Joyberte Soulanges nous donne à cet effet une belle leçon de choses.

Trois fois passera
La dernière, la dernière,
Trois fois passera
La dernière y restera.

Dans le tourbillon de la danse, je crois reconnaître la belle Françoise, petit Paul, René et Marguerite, peut-être aussi Maurice. Depuis une heure que dure le bal, tous les jeux du répertoire enfantin y ont passé. Ce fut d'abord "le Diable avec sa canne de feu" qui fonce sur ses victimes terrifiées, logées, en rangs serrés, sur un banc trop court. Ce fut ensuite "la Chaise honteuse" qui provoqua le défilé de compliments très relatifs. Tout le monde, avant de "tomber sur le dos" avec le bedeau qui sonne la cloche, est passé "sur le pont d'Avignon" pour aller "planter des choux à la mode de par chez nous." Puis, Marguerite ou Françoise, je ne sais plus laquelle, proposa des rondes étourdissantes, de ces rondes qui, lorsqu'elles sont finies, font qu'on marche en titubant comme un homme ivre. Enfin :

Trois fois passera
La dernière, la dernière,
Trois fois passera
La dernière y restera,

reprennent en chœur, pour la dixième fois, les voix claires de la ronde infantine. Promptement les petits bras s'élèvent, s'abattent, et voilà Françoise emprisonnée. Mais la belle enfant n'est jamais à court d'expédients :

—N'êtes-vous pas fatigués, vous autres, dit-elle? Moi je propose qu'on joue à l'école. Ça vous va?

—Oh! oui répond une voix unanime.

—C'est moi qui fais la maîtresse, n'est-ce pas?

—Oui, oui, Mademoiselle, reprend le même choeur.

Et l'on se met à chercher un endroit, sous les arbres, où il y ait de l'ombre, où l'on soit tranquille, loin des regards curieux. Marguerite vient de s'arrêter au pied de la grosse plaine, à l'entrée de la haie de lilas et elle fait signe. On apporte le pupitre de Françoise, une chaise, le banc vert. Et quelques instants plus tard, du haut de la galerie, à droite, on eût pu apercevoir, à quelque cinquante pas, sur le fond mouvant des feuilles sombres, quatre petites têtes droites, éveillées, frémissantes d'attention. Quatre paires d'yeux fins, intelligents, sont tendus vers l'institutrice improvisée. Françoise, qui a l'air grave même quand elle joue, ouvre la classe. A l'appel, Paul, Maurice et Marguerite répondent : "Présent, Mademoiselle. Présente, Mademoiselle." Et Françoise commence :

—L'oncle Antoine nous a conté hier soir de beaux contes sur l'histoire du Canada. Vous les avez entendus. Je demande donc à Mademoiselle Marguerite, à MM. René, Maurice et Paul, de me dire lequel ils aiment le mieux des beaux messieurs et des belles dames dont l'oncle a parlé.

Et comme il faut que la classe soit bien complète, Françoise ajoute :

—A l'auteur de la meilleure réponse je promets la belle image que Soeur Marie-Lucien m'a donnée hier, à la lecture des notes. Vous la voyez?

Ici tous les yeux se dilatèrent d'admiration et d'envie.

—Et si les réponses sont toutes pareilles? interjeta Marguerite?

—Tout le monde tirera l'image. Voyons un peu ce que vous savez, petit Paul.

—Moi, Mademoiselle, commença Paul, les yeux un peu au ciel, celui que j'aime le mieux c'est M. Le Moyne d'Iberville.

—C'est bien. Dites-nous son histoire.

Et Paul commença. — Hélas, le cher enfant, ai-je besoin de le dire? — est un historien très improvisé. Il n'est point passé par l'École des Chartes. Son imagination brouille volontiers les choses; et, par malheur, il se trouvait que, l'un de ces soirs-là, l'oncle avait aussi raconté des contes de fées.

—Vous voyez cette rivière, n'est-ce pas? dit-il à Françoise. Eh! bien, l'oncle a dit que d'Iberville était passé ici, tout près, sur un grand vaisseau, avec des canons, pour s'en aller, là-bas, dans le fin Nord. Là, il y avait des montagnes de glace, Mesdemoiselles, et des ours blancs. Mais M. d'Iberville savait qu'il y avait aussi, par là, de beaux palais de glace, remplis jusqu'au faite de belles fourrures, de belles peaux de castor. Il part donc, avec cent hommes, français comme lui; ils marchent longtemps, longtemps, passent des rivières, des montagnes, des rivières encore, encore des montagnes. Enfin, ils arrivent un soir devant les grands palais de glace pleins de belles peaux de castor. Ces palais étaient défendus par des fées et des Anglais. M. d'Iberville dit à ses gens : "Messieurs Chevaliers, n'ayez point peur des fées et des habits rouges, ces palais sont à vous, si vous voulez les prendre". Il s'élança le premier, lève sa grande épée et les fées tombent comme des statues de neige. Messieurs les Anglais, eux, tombent à genoux et demandent grâce. M. d'Iberville regarde alors sur la mer. Là, il y avait des montagnes, de grands bateaux anglais gardés eux aussi par des fées, mais tout chargés de beaux paquets de castor. M. d'Iberville se dit.

—Allons prendre les bateaux.

Et les beaux chevaliers vont avec lui. Ils prennent les bateaux. Puis, de là,—M. d'Iberville avait, je pense bien, des bottes de sept lieues, — ils vont prendre deux autres grands palais. Et M. d'Iberville se trouva riche, plus riche encore que le marquis de Carabas. Et tous ces grands pays restèrent aux Français. Le roi de France fut bien content et il dit grand merci aux grands chevaliers qui avaient de si belles choses.

Le récit de Paul n'a pas laissé que d'amuser quelque peu Françoise et les autres. A certains moments, des rires furent plutôt mal étouffés. Et il vient de s'asseoir, rengorgé, content de lui, comme s'il avait déjà gagné le grand prix de littérature française et l'image de Françoise.

—Marguerite, à ton tour, dit Françoise.

Marguerite se lève et avec sa bonne mémoire débute à peu près comme l'oncle Antoine :

—Une fois, il y avait une petite fille qui s'appelait Madeleine de Verchères. Elle était à jouer avec ses petits frères dans le champ. Tout-à-coup, elle aperçoit une bande de sauvages qui s'en viennent vers elle. Vite, elle court au fort, ferme la porte et fait tirer sur les sauvages de gros canons.—Les canons, ça fait un bruit comme le tonnerre.—Et les sauvages, vous pensez bien n'osèrent approcher. Vous ai-je dit que, dans le fort, Madeleine était seule avec ses petits frères? Elle courait, la brave enfant, sur les remparts, aux meurtrières, tirant de partout, pour faire peur aux vilains Iroquois, leur faire accroire qu'il y avait au moins cent hommes dans le fort. Elle resta comme ça huit jours, oui, huit jours, a dit l'oncle Antoine. Tant qu'enfin arriva un grand officier avec beaucoup de soldats qui mirent les sauvages en fuite. Le grand officier dit poliment à Mademoiselle Madeleine qui lui rendait son épée :—"Les armes sont entre bonnes mains, Mademoiselle."

—"Meilleures que vous ne croyez, riposta Madeleine"

Marguerite, avec un air de défi, en tournant sa tête blonde vers le reste de la classe, ajouta :

—J'aime Madeleine de Verchères plus que toutes les autres, plus que d'Iberville, et si j'avais été dans les châteaux de ce temps-là, je lui aurais envoyé des fleurs à Madeleine.

Un éclair brilla dans les yeux de Françoise.

—Bravo, dit-elle, bravo, ma petite Marguerite.

Ce fut au tour de Maurice de s'essayer dans le conte héroïque. Le petit homme choisit, pour sa part, deux héros, pour être plus assuré sans doute de gagner l'image de Françoise. Maurice opina pour le missionnaire martyr et pour François Hertel. Par malheur, Maurice est un petit délicat qui manque de voix, et une risée de vent me fit perdre son conte dans le bruissement du feuillage.

L'impétueux René était debout. René, le dénicheur de nids d'oiseaux, le coureur de grèves, en quête de beaux coquillages, l'amiral des petites flottes qui pavillonnent au ruisseau, René tient pour le coureur de bois. Il parle avec abondance, avec gestes, comme un orateur. Des récits de l'oncle Antoine il a retenu les longs voyages de six mois, d'un an, deux ans, aux pays d'en haut, avec les portages dans les courants furieux, les grands feux, le soir, près du campement, les feux qui font danser des fantômes dans le bois... L'oncle l'a dit, continue-t-il, c'est au loin que sont les beaux pays, les rivières sans bout, les lacs grands comme la mer. Moi, j'aurais mené mon canot jusqu'au Mississipi, là où il y avait des fruits d'or dans les arbres, des prairies pleines de buffles, des

sauvages avec les plus belles plumes. Ah! oui, quand ils revenaient, les coureurs, ils avaient de belles histoires à conter! Dans tous les villages on était fier des beaux aventuriers. Et quelquefois même, mon oncle l'a dit, le Roi de France leur écrivait et leur donnait de beaux manoirs comme à M. Charles Le Moine.

Maurice et Marguerite regardent, avec des yeux d'envie, René qui parle avec tant de mots, tant de verve, la figure enflammée, et se disent tout bas :

—C'est lui qui gagnera l'image.

Mademoiselle Françoise prend la parole :

—Très bien, très bien, Mademoiselle et Messieurs, vous avez tous gagné l'image.

Toute la classe applaudit.

Alors, avec une aisance de parole et cet air d'autorité qui lui sont si parfaitement naturels, Françoise fait observer à Paul qu'il y a cependant quelque différence entre les contes de M. Perreault et l'histoire de M. d'Iberville. Elle nota que l'oncle Antoine ne les avait pas mêlés, lui, puisque c'est un autre soir qu'il a parlé du Chat botté, du Marquis de Carabas et du petit Poucet. En bonne petite chrétienne, Françoise, à son tour, vanta par-dessus tout le missionnaire de la Nouvelle-France, le missionnaire presque toujours martyr, celui dont l'oncle Antoine avait dit qu'il a semé des bénédictions à pleines poignées dans notre pays.

Mais il y en a d'autres, continue-t-elle, dont il a parlé, ceux que j'aime le plus, moi, après les martyrs. Je vous en veux, à vous quatre, de les avoir oubliés. Et Françoise parle alors à ses jeunes élèves, avec le langage imagé de l'oncle Antoine, des ancêtres, des pionniers, des défricheurs, et aussi des aïeules, les premières venues de France. Avec des mots naïfs, elle évoque l'image des premières huttes canadiennes dans les premiers *défrichés*; elle évoque l'effort constant de cet homme dont la hache fait des éclaircies lumineuses, qui, à la place des arbres, fait croître bientôt du blé, des maisons, des manoirs, puis des clochers où chantent la prière et l'avenir. Elle montre les aïeules autour des berceaux, courbées sur le rouet ou sur le tricot, toujours penchées sur le travail et gardant le goût toujours de chanter et d'être joyeuses.

Comme l'oncle Antoine, Françoise, jusqu'à la fin, dit le mérite de ces sacrifices, petits, mais grands, féconds, mais difficiles quand il faut les ajouter les uns aux autres.

—Et c'est grâce à ces vieilles mères travaillantes, finit-elle, que nous avons pu avoir de si bonnes mamans, nous, et qu'il y a des enfants qui pensent à travailler et qui prient le Bon Dieu.

Françoise disait ces choses lentement, comme on parle quand on enseigne l'Évangile. Et les trois petits, devant elle, buvaient ses paroles.

Assise derrière le treillis de la véranda, j'avais assisté de loin à la classe de Françoise. J'étais émue. Quand le petit monde fut sur le point de quitter l'école, je m'avançai vers l'institutrice qui rougit quelque peu.

—Mes enfants, dis-je à toute la classe, vous ne vous doutez pas de votre bonheur. Ah! vous parlez, vous autres, comme nous ne parlions pas de notre temps. Qu'ils sont heureux, les enfants d'aujourd'hui, d'entendre de telles leçons, mes petits amis! Venez souvent à l'école de Françoise, à celle de l'oncle Antoine. La prochaine fois, si vous le permettez, j'y viendrai moi-même. On y apprend, même à mon âge, des choses qui instruisent et qui relèvent, oh! combien, les courages un peu lassés. En attendant, M. Paul et Mesdemoiselles, ajoutai-je en ou-

vrant mon livre, aujourd'hui il y aura des images pour tout le monde, même pour Françoise.

(Extrait de "Comment ils ont grandi".)

Les Cercles d'Etude

Rapports sur "La Journée d'Etude."

L'enseignement professionnel dans les carrières de l'industrie, du commerce et du bureau.

(cercle des questions économiques.)

par Mlle Bégin.

Quels sont les cours que comportent les carrières de l'industrie, du commerce et du bureau comme enseignement professionnel? Telle est la première question que l'on nous a proposée. Nous répondons. Les cours que comportent ces différentes carrières sont : la connaissance des langues française et anglaise au point de vue commercial, la sténographie, la dactylographie, la comptabilité, le droit, le dessin, la coupe, la confection, la mode.

L'enseignement qui correspond à ces divers cours, pour produire tous les fruits que l'on en attend, doit être donné pour la profession et par la profession, d'où il tire si bien son qualificatif "professionnel". En d'autres termes, c'est la théorie mise en pratique durant le cours d'études.

Parlons d'abord de la carrière du bureau, et pour quelques raisons. 1o—C'est la profession vers laquelle s'acheminent un grand nombre de jeunes filles; 2o—parce qu'elle est lucrative et avantageuse pour celles qui ont reçu une bonne formation professionnelle; 3o—parce qu'elle présente des dangers, et que la formation morale ne saurait y être négligée.

Voyons brièvement ce qu'il est nécessaire de savoir pour être une employée de bureau qualifiée.

Il faut bien connaître les deux langues officielles du pays. Ici vous nous permettrez d'ouvrir une parenthèse pour faire le plaidoyer de notre belle et chère langue française, si peu aimée, si peu connue et partant si négligée par trop de Canadiennes-françaises. On se donne beaucoup de peine pour apprendre l'anglais, car avec cette langue, dit-on, on fait son chemin. D'où il résulte que dans bien des bureaux, toutes les opérations se font en langue anglaise parce que, bien souvent, l'employée s'y entend mieux.

Oh! que l'on aurait beaucoup fait pour cette cause qui nous est si chère, si l'on pouvait convaincre nos petites Canadiennes d'aujourd'hui, qui seront nos ouvrières de demain, de la nécessité absolue de bien connaître sa langue maternelle et les nombreux avantages qui en découlent : facilité d'apprendre une langue étrangère lorsqu'on possède bien la sienne, facilité de s'exprimer, et dans bien des cas un beau langage prévaut sur une jolie toilette. Et combien d'autres encore pourrions-nous citer? Nous en laissons le soin à nos dévouées institutrices.

Une plainte générale se fait entendre de la part de nos gens d'affaires. La syntaxe n'est pas bien comprise, la ponctuation laisse beaucoup à désirer et la rédaction commerciale est à peu près nulle.

Pour remédier à cette première lacune, il serait à désirer, il nous semble, que la connaissance de la langue française à l'école primaire fût plus étendue et plus approfondie; que la partie commerciale avec ses expres-

sions, ses termes particuliers et ses formules de rédaction fût plus et mieux étudiée. Il serait aussi à souhaiter que l'on se familiarisât avec les expressions employées chez les avocats et les notaires.

Il faut aussi posséder la Sténographie bilingue, cet art qui nous permet de fixer au papier de longues dictées en très peu de temps. Et pour être habile, la sténographe devra écrire rapidement, transcrire fidèlement, soigneusement et grammaticalement ses notes.

La Sténographie appelle la Dactylographie. Cet art ne consiste pas seulement à écrire au moyen du dactylographe. Il comporte en plus toute une étude que quelques professeurs nomment "Routine de bureau", "Tenue de bureau". Cependant quel que soit le nom qu'on lui attribue, cette étude a pour but d'initier l'élève aux divers genres de travaux qui lui seront plus tard confiés. Elle apprend aussi à donner une belle disposition à la lettre, l'acte notarié, la procédure, etc. On peut dire qu'elle est le complément de la Dactylographie.

Et pour l'employée de bureau *comptable*, il faut de la vitesse au calcul, la connaissance de l'arithmétique commerciale, de la Tenue des Livres et des diverses opérations de la banque.

Voilà en quoi consiste l'enseignement professionnel commercial pour les jeunes filles, et dont on fait l'éloge dans le monde des affaires. Cet enseignement bien compris est un bienfait inestimable, puisqu'il procure facilement une position lucrative, intéressante et même agréable. Cependant comme toutes les grandes et bonnes choses à acquérir, il faut beaucoup d'énergie et de persévérance à l'étude. Il n'y a que la vaillance qui atteigne les sommets!

Cette oeuvre excellente de formation ne serait néanmoins pas achevée, si l'on n'y ajoutait la formation morale. Il serait absurde de l'ignorer, la jeune fille de bureau est, plus que toute autre, exposée à des dangers moraux et physiques. Plus que jamais elle a besoin d'être instruite et prévenue. Cette formation sera donc pour elle la lumière bienfaisante qui éclaire, la conseillère qui prévoit et avise, l'amie qui sauvegarde. Et quelques notions d'hygiène sociale en seront le parachèvement.

Relativement à l'industrie, l'on nous a demandé : Peut-on dans certaines carrières industrielles, se contenter de l'apprentissage qui se fait par l'exercice même du métier? Oui, on le peut. L'expérience nous a montré bien des personnes sans apprentissage préalable, avoir beaucoup de succès dans la couture, la mode et même le dessin. L'aptitude naturelle et la persévérance au travail y suppléaient. Ce sont cependant des exceptions admirablement douées de la Providence.

En général, l'apprentissage est à la base de toute carrière industrielle. C'est un rôle de tout premier plan auquel on ne peut se dérober sans porter atteinte au succès que l'on ambitionne.

Des enquêtes ont été faites auprès de diverses institutions qui font de l'enseignement professionnel. Voici un résumé de ce qu'elles ont répondu à nos questions sur les cours, programme d'études, nombre d'élèves, etc.

COLLEGE COMMERCIAL EXCELSIOR

Le programme d'études comprend deux cours principaux : *Cours Commercial* composé des matières suivantes : Arithmétique, Calligraphie, Correspondance, Routine de bureau et Tenue des Livres. *Cours Sténographique* — Théorie et pratique de la Sténographie, Épellation et Transcription. La durée de ce cours est de

dix mois. L'enseignement se donne dans les deux langues, le jour et le soir. Deux examens ont lieu chaque année : le premier en janvier et le second en juin. L'élève qui subit ces deux examens avec succès, obtient le *titre de graduée*.

Pour suivre ces cours et sortir ainsi décorée, la jeune fille doit, à son entrée, avoir fait sa huitième année d'école primaire en langue française, et posséder un bon vocabulaire anglais.

Cette institution est dans sa troisième année d'existence, et jusqu'à date 177 personnes ont été enregistrées. 39 ont obtenu le titre de graduée. C'est le résultat pratique des deux premières années. La formation morale est intimement liée à la formation professionnelle. Les jeunes filles sont surveillées et charitablement averties des dangers auxquels elles sont exposées. Un bulletin mensuel est adressé à leurs parents ou tuteurs, et des notes témoignent de la conduite, de l'application et de l'assiduité de l'élève.

Cours gratuits de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal.

Voici les matières enseignées : Grammaire française, Langue anglaise, Sténographie, Comptabilité, Langue française pour les personnes de langue anglaise, Dactylographie et Diction française.

Ces cours sont ouverts à toutes les classes de la société, et l'enseignement se donne tous les soirs de la semaine de 8 hrs à 9.30 h.

Pour stimuler les élèves et les encourager au travail, des concours sont organisés et des récompenses sont distribuées aux élèves les plus méritants. Cette distribution de prix revêt un cachet solennel et le public y est invité.

ÉCOLE du soir BARAT sous la direction des

Religieuses du Sacré-Coeur.

Les matières suivantes y sont enseignées en français et en anglais : Grammaire, lecture, traduction, mathématiques, sténographie, dactylographie et tenue des livres.

Une fois par semaine, des leçons de chant, de broderie et de couture y sont données, et quatre fois par semaine, le dernier quart d'heure du cours est consacré à l'instruction religieuse.

Ces cours se donnent tous les soirs de 7.30 à 9 hrs ; ils sont gratuits et ouverts à toutes les classes de dames et jeunes filles. Le chiffre des inscriptions à date est de 515 élèves. La plupart de ces personnes ont un emploi, et elles fréquentent ces cours dans le but de se perfectionner en différentes matières.

Cours commercial — Couvent de

MARIE REPARATRICE.

Voici les matières enseignées en français et en anglais : Catéchisme, calligraphie, grammaire, histoire du Canada, arithmétique, tenue des livres, correspondance, sténographie et dactylographie.

Environ 40 élèves suivent ce cours, et 12 d'entre elles sont jugées aptes au Diplôme Commercial.

Rapports des Cours Gratuits donnés par les diverses Associations Professionnelles de la F. N. St-J.-Bte

pour le terme 1920-1921

L'Association des Femmes d'Affaires :

	Leçons	Inscription	Ass. moy.
Cours de Dessin	20	7	3
Cours de langue anglaise	20	20	13
Cours d'art culinaire	20	2	1
Donnant un total de	60	29	17

L'Association des Employées de Bureau :

	Leçons	Inscription	Ass. moy.
Art culinaire	20	12	9
Coupe et couture	20	16	11
Langue française	20	13	12
Langue anglaise	20	13	12
Sténographie	20	13	12
Donnant le résultat suivant :	100	67	56

L'Association des Employées de Magasin :

28 cours répartis en leçons d'Arithmétique, Comptabilité et langue anglaise. L'inscription totale est de 30 élèves et une assistance moyenne de 21.

L'Association des Employées de Manufacture :

	Cours	Inscription	Ass. moy
Art culinaire	62	139	13.51
Coupe et Couture	81	144	12.48
Chapeaux	77	202	18.75
Langues française et ang.	56	163	20.52
Résultat total	276	648	16.14

Remarque : Ces derniers chiffres sont vraiment éloquents, et ils seraient de nature à éclipser ceux des associations-sœurs susmentionnées, si nous ne vous faisons remarquer que ces cours se donnent en 9 différents endroits de la ville, accommodant ainsi un plus grand nombre de personnes.

Cours Classiques et Ménagers donnés aux diverses institutions des SOEURS GRISES.

HOSPICE ST-JOSEPH — Le cours d'art culinaire comporte 120 leçons et dure deux ans.

Les cours de coupe, couture et confection comprennent 88 leçons et dure quatre ans.

Le cours d'Economie domestique se donne en 88 leçons et dure quatre ans.

La physiologie et divers autres cours féminins en 30 leçons, en l'espace de quatre ans.

Cours spéciaux d'Aviculture en 15 leçons et d'Horticulture en 18 leçons

ECOLE INDUSTRIELLE — Cette institution reçoit 80 jeunes filles plutôt choisies sous le rapport de la conduite moyennant une rétribution très minime. L'organisation est des plus désirable. Le cours d'Enseignement Ménager dure quatre ans. L'Enseignement classique y est aussi donné et l'institution est affiliée à l'Université Laval pour les brevets d'enseignement.

Cours industriels régis par le Conseil des ARTS ET MANUFACTURES.

Ces cours comprennent la coupe, la couture et la mode.

Pour le terme 1921-1922, 375 femmes se sont inscrites pour la coupe et la couture, et 421 pour la mode.

Ces cours sont ouverts à toutes les classes de la société, et l'enseignement se donne en français et en anglais, le jour et le soir.

Une exposition annuelle est tenue à la fin du terme, et des certificats de capacité ainsi que des récompenses sont décernés aux élèves les plus méritantes.

** ** **

Ces diverses enquêtes nous fournissent de précieux renseignements, et nous font connaître combien l'enseignement professionnel est compris et développé à Montréal. Nous en remercions ces différentes institutions.

Nous avons un regret à exprimer. Il eût été intéressant de savoir combien de cours gratuits sont professés à Montréal chaque année, et le chiffre approximatif des inscriptions. C'était le but que nous nous étions proposé, nous voulions en cela rendre hommage à la bienfaisance. L'absence de chiffres en quelques enquêtes et le peu de temps que nous avons pu accorder à ce travail nous empêchent de déterminer le total.

LA PROCHAINE SEMAINE SOCIALE DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE.

En 1884, dans son Encyclique "Nobilissima Gallorum gens," Léon XIII conviait "les laïques d'élite qui aiment l'Eglise, notre mère commune, et qui par leurs écrits et leurs paroles, peuvent utilement soutenir les droits de la religion catholique," à multiplier "leurs travaux pour sa défense."

Les premières applications de cette direction du pape consistent évidemment à pratiquer ouvertement et avec courage la doctrine catholique; les secondes sont corrélatives et sollicitent les laïques et les prêtres à diffuser cette doctrine.

L'un des moyens les plus appropriés à nos temps modernes pour cette diffusion des idées est l'oeuvre des semaines sociales. Par elles l'homme non pas l'homme qui est sans cesse aux prises avec les choses matérielles, mais l'homme sociable qui pense et qui aime, reçoit l'aliment de son esprit et les consolations de la vérité. Elles sont, selon les mots de M. Henri Lorin, l'homme par excellence des semaines sociales de France, "un effort pour prendre la conscience nette de ce que requiert et de ce qu'entraîne le catholicisme au point de vue des relations humaines, pour acquérir la notion complète et précise de la justice, telle que l'impliquent les affirmations de nos dogmes, pour rechercher à l'endroit des rapports sociaux les exigences de la réalité totale, de celle qu'une foi pleine nous révèle, comme de celle qu'une observation scrupuleuse nous fournit." L'homme sociable a besoin, en plus de son pain quotidien, des idées nettes sur ces devoirs, parce que ceux-ci sont liés très intimement à sa fin sur-naturelle. Les semaines sociales lui garantissent ces idées.

Essentiellement apostolique, la semaine sociale, en effet, se présente avec cet aspect particulier d'une réunion de savants ou tout au moins d'hommes expérimentés sur les questions sociales, qui veulent communiquer à leurs frères leurs idées, le fruit de leurs études, des remèdes aux maux courants de la société, des moyens efficaces de rétablir l'équilibre entre les classes, des conseils pratiques pour faciliter la vie et lui donner plus de paix. Elle tend uniquement à jeter de la lumière dans les esprits et de la paix dans l'âme.

Elle s'adresse plus spécialement à ceux qui jouissent d'une influence sur un groupe d'individus ou qui ont

plus spécialement le désir de savoir ce qu'il faut penser des questions sociales actuelles. Ceux-ci reçoivent des idées justes et des vérités solides, non pas pour les conserver stériles, mais pour les répandre par la plume et par la parole. D'autre part, il ne serait pas légitime de fermer l'accès de ces cours d'enseignement à qui que ce soit... Tous les citoyens sont invités cordialement à suivre les différentes séances de doctrine catholique, à scruter leur conscience, à l'éclairer sur leurs devoirs vis-à-vis de la famille, de la société, du pays, de l'Église, à méditer les enseignements que leur exposent des hommes d'élite. Ils apprendront à parer les dangers qui menacent nos populations soit ouvrières, soit rurales, à discerner les solutions les plus pratiques touchant les questions de productivité et d'économie.

Avant tout, la semaine sociale est catholique; c'est l'enseignement traditionnel de l'Église qu'elle livre, ce sont les plus hautes autorités ecclésiastiques, surtout les papes, qu'elle consulte et qu'elle propose, de telle sorte qu'elle atteigne l'homme en quête d'atteindre sa fin. Le principe de vie qui anime l'organisation de la semaine sociale, c'est la foi catholique et la vérité de Notre-Seigneur, mais avec cet accent de bonté qui se porte vers la misère pour la soulager, vers la faiblesse pour lui donner un tuteur. Elle est un enseignement doctrinal à répandre, un apostolat d'amour et de fraternité.

A ce titre de semeuse d'idées et d'apôtre, la semaine sociale doit être bien accueillie par tous les catholiques. Elle est pour eux. Et bien rares seraient les catholiques qui seraient excusables de se désintéresser de cet événement social. Qui peut dire qu'il n'a pas besoin de la vérité? La semaine sociale la donne largement. Qui peut affirmer sincèrement que le bien de la société ne le regarde pas? La semaine sociale est pour le bien commun. Est-il un homme qui ne sente le besoin de solidariser sa conscience avec la loi de l'Église? La semaine sociale est une oeuvre sous le patronage même de l'Église; elle aide donc cet accord.

Personne ne doit se désintéresser de la prochaine semaine sociale d'Ottawa.

Fr. A. BISSONNETTE, O.P.

L'APOSTOLAT DES TRAVAILLEUSES

L'apostolat est un devoir pour tous, un devoir qui n'est pas départi en propre à tel et tel, au prêtre, à l'écrivain, au chef, mais à chacun, dans sa sphère et selon les circonstances voulues ou permises par Dieu.

Les plus grands saints ne sont pas les plus savants ou les plus éminents selon le monde, à commencer par les premiers apôtres qui étaient des gens de métier et que Notre-Seigneur a choisis pour bien montrer que les moyens humains sont nuls devant la grâce et que Lui seul fait les "pêcheurs d'hommes".

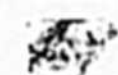
Une jeune fille qui travaille peut très facilement exercer un apostolat. Elle est souvent en rapport avec de nombreuses compagnes pour lesquelles sa bonne conduite est un exemple de tous les jours. C'est par elle, en particulier, que sera fécond l'apostolat de l'exemple. On pensera que si son travail est fait consciencieusement, si sa mise est convenable, si ses propos sont décents, si quelque chose la distingue de la masse, c'est à ses habitudes, c'est à son caractère chrétien qu'elle le doit. Toutes les heures de la journée peuvent être pour elle un apostolat, dans

sa famille, dans son atelier, dans le tramway qui l'y conduit, elle est connue, elle est entourée de gens qui l'observent, sa vie est une des plus extériorisées qu'on imagine, et peut-être une des plus méritoires et des plus saintes.

Pour l'apostolat d'action proprement dit, ses moyens sont aussi très divers et très nombreux. Que de services à rendre, que de bons conseils à glisser, que de renseignements à donner sur la religion (*qu'elle étudiera sérieusement*), que de compassion à témoigner, que d'âmes à aimer! mais de ces âmes, il faudra qu'elle se fasse également aimer. On a dit: "Grâce à la bonté, tout se pardonne, même la perfection!" C'est surtout vrai pour l'ouvrière modèle qui rencontrera bien des méfiances, au premier abord, mais les vaincra, si elle acquiert le plus de vertus possible, et surtout cette bonté, cette douceur qui ne commande jamais, réprimande à peine, et reconforte toujours. Chez elle, ou parmi ses compagnes, c'est ainsi qu'elle gagnera des âmes; on l'écouterait pour lui faire plaisir, et Dieu n'aura plus qu'à passer quand il voudra elle aura, comme saint Jean, préparé la voie du Seigneur.

M. GRENIER.

LES LIVRES A LIRE



Comment ils ont grandi par Joyberte Soulanges.

Bibliothèque de l'Action Française.

Dans une élégante préface mise en tête de ce volume, Fadette dit très justement: "De l'histoire, de gracieux tableaux de vie enfantine, une tendance marquée à remonter à nos belles origines pour en tirer des leçons de patriotisme et de morale, voilà ce que nous trouvons dans ce petit volume, et tout cela est fort bien écrit." Et plus loin: "Comme toutes les femmes qui écrivent, elle a mis beaucoup de son âme dans son livre." On ne saurait mieux caractériser cette littérature toute vibrante des beautés de notre histoire et du désir de faire du bien au petit monde à qui elle s'adresse. Elle contient si vous le voulez des thèmes connus, mais qui vont précisément à faire ressortir l'originalité de l'auteur qui les présente dans une tonalité toute neuve et vraiment émouvante par le sens de la réalité qui s'en dégage.

PENSEES.

Se vaincre, dompter la nature et accomplir coûte que coûte les devoirs de son état, voilà la formule de la plus héroïque sainteté. — P. Lalonde, s. j.

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

Il est du devoir de tout homme d'assurer l'avenir de sa femme et de ses enfants en prélevant sur son gain hebdomadaire une somme fixe. Cette somme déposée régulièrement à la Banque s'accumule, porte intérêt et représente une protection contre la maladie et les accidents de la vie.

Ouvrez un compte à notre Département d'Épargne et protégez les vôtres.

BANQUE D'HOCHELAGA

fondée en 1874.

Tous les êtres ont été créés pour honorer Dieu à leur façon; s'ils n'ont pas convenablement accompli leur tâche personnelle, une manière d'honorer la Divinité sera donc perdue à tout jamais et un hommage dû au Maître Souverain sous une forme déterminée et précise n'aura jamais été rendu."

Mase-Sencier.

Les femmes nous gouvernent, tâchons de les rendre parfaites; plus elles auront de lumière, plus nous serons éclairés; de leur culture dépend notre sagesse".

Shéridan.

La vocation de la femme est d'aimer.

Lacordaire.

"La paix sera l'ouvrage de la justice."

(Isaïe XXXII, 17.)

REPOS

Mon doux Jésus, je me repose
Dans l'ombre calme de ta croix,
En effeuillant comme une rose
Mon coeur qui saigne entre mes doigts.

Rose d'amour, fleur de tendresse,
Pleine de larmes et de miel,
Osé-je t'en offrir l'ivresse,
O toi qui nous montrais le ciel?

Sur tes beaux pieds, meurtris et pâles
D'avoir escaladé les cieus,
Laisse pleuvoir les doux pétales
Avec les larmes de mes yeux.

Hélène Swarth.

Rod. Carrière, Henri Senécal

Opticiens et Optométristes
207 Est, Rue STE-CATHERINE
Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

Nous Brotons. Nous Etampons.
Nous Perlons

Demandez toujours le meilleur coton Français: M. F. A.

Raoul Vennat

642, S.-Denis. — Tél. Bell Est 3065
Nous vendons toute la Musique Française

C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corssets. — Grand choix de gants pour dames.
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329

JOSEPH SAWYER

ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.
407, rue GUY, Montréal.

MAPPIN & WEBB LIMITED

BIJOUTIERS ET ORFEVRES
353, O. Ste-CATHERINE, Montréal
Catalogue en français sur demande.

J.-A. TEASDALE & CIE

Lits de plume, matelats neufs et réparés
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR
après les maladies contagieuses
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

La Banque Provinciale DU CANADA.

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé et surplus 4,500,000.00

Honorable Sir *Hermidas Laporte, C.P.*, président,
M. *Tancrède Beirvenu*, vice-président et directeur général.

L'honorable Sir *Alexandre Lacoste*, président du bureau de contrôle.

La seule Banque en CANADA ayant un bureau de contrôle pour son département d'épargne.

SUCCESSALES A MONTREAL.

346 est, rue Beaubien, angle St-Valier.
493 est, rue Bélanger, (Saint-Arsène),
1090, Boulevard Gouin, (Ahuntsic),
97, Boulevard Monk, (Ville Emard),
848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond,
1333 ouest, rue Notre-Dame, (Ste-Cunégonde),
2120 ouest, rue Notre-Dame, (St-Henri),
742 est, rue Ontario, angle Panet,
408 est, rue Rachel, angle St-Hubert,
103 est, rue Roy, (St-Louis-de-France),
392 est, rue Ste-Catherine, près St-Hubert,
1022 est, rue Ste-Catherine, angle Dorion,
2530 est, rue Ste-Catherine, (Maisonnette),
Angle des rues Ethel et Church, Verdun.



HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE, SELLES.
LAMONTAGNE LIMITEE

Bloc Balmoral 338, N.-Dame ouest

Salon Dentaire moderne
Dr GASTON GUILLEMETTE

187 St-Denis, angle Ste-Catherine.
Ouvert tous les soirs. Tél. Est 7403
Examens gratuits. Travaux garantis.

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, Props.
53-55-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Urbain
TELEPHONE EST 2220

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures
Notre assortiment est le plus complet que vous n'avez jamais trouvé. 181 OUEST, AV LAURIER
Tél. St-Louis 104. Près avenue du Parc

L.-G. St-Jean Cie Limitée
MEUBLES

20 ouest, Notre-Dame MONTREAL.
Téléphone Main 1756

Tél. St-Louis 8328
MAUBORGNE, FAUSTIN et Cie
Ouvrage en broche
Ouvrage garanti et délivré promptement.
1693, rue SAINT-DENIS Montréal

Téléphones: Est 1878, 3241

ED. GERNAEY, Fleuriste
108 et 110 est, rue S.-Catherine
MONTREAL

Spécialité: Tributs floraux en cire.

Phone Est 4604 w

J. H. GALIPEAU

Marchand-Tailleur
pour Dames et Messieurs.
269, rue Saint-Denis, — Montréal.
Tél. St-Louis 1253

HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE

Fabrication, réparation d'articles d'églises,
Insignes de société, Croix, etc.
Une spécialité de dorure et placage.
Commandes respectueusement sollicitées.

HECTOR - L. DERY

17 est, Notre-Dame MONTREAL
Graines de semences.
:--: CATALOGUE GRATIS :--:

Lorsque vous ne pouvez pas manger chez vous, venez

Au CAFETERIA du Canada Limitée

Angle Bleury et Ste-Catherine Ouest
MONTREAL

A LOUER.

PUNDE & BOEHM

COIFFEURS PARFUMEURS

Ondulation permanente, Nestle

ouvrage de première classe

182, rue Peel, 262 est, Ste-Catherine

Phone Up. 3161 — Phone Est 6320

BELL TEL. St-LOUIS 2495

Fourrures réparées, à ordre : une spécialité

A. Boudreau,

CHAPEAUX ET FOURRURES
1657, boulevard St-Laurent, MONTREAL

VOUS trouverez tout ce qu'il vous

faut chez

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

A LOUER

FILIATRAULT

Tapis — Linoleums — Rideaux

Cinquantième Anniversaire

429, Boul. St-Laurent. Tél. Est 635

LAIT CLARIFIÉ ET

PASTEURISÉ

CREME, BEURRE

OEUFs

CREME A LA GLACE

J.-J. JOUBERT

LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

Tél. Bell, Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)

La plus grande organisation de transport
329 est, rue ONTARIO — — — Montréal

Tel. Est 7676

JOS. RONDEAU

La Pâtisserie Française

Spécialités françaises, Bonbons, Chocolats,
Table d'hôte fixe et à la carte.

328 est, Ste-Catherine, Montréal.

Produits Amieux-Frères

TOUJOURS

A
MIEUX

Poissons — Volailles — Gibiers
Viandes — Plats-Froids — Pâtés
Légumes — Sauces.

PLATS FRANCAIS PREPARES PAR
DES CHEFS DE CUISINE EMERITES.

Se trouvent chez votre fournisseur

DEPOSITAIRES:

HUDON HÉBERT & CIE Ltée

Importation et Gros en Alimentation
MONTREAL

*Vous trouverez un choix considérable de
Produits Pharmaceutiques purs*

REMEDES BREVETES, CHOCOLATS,
KODAKS, ARTICLES DE TOI-
LETTE A PRIX REDUITS.

LA PHARMACIE

MODÈLE DE GOYER

184, est S.-CATHERINE

Porte voisine de la rue Ste-Elisabeth

Téléphone: Est 4940, 3208, 4275.

VIVE LA CANADIENNE

Parmi les qualités qui ont distingué
nos mères canadiennes nous devons
remarquer, entre autres, celle d'avoir
été économes et leur en rendre hom-
mage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES

Tenez à l'honneur de continuer ce bel
exemple.

Pour pratiquer l'ECONOMIE il n'y a pas
de moyen plus efficace que d'ouvrir un
compte à

LA BANQUE D'EPARGNE

De la Cité et du District de
Montréal.

Nous vous réservons toujours le meil-
leur accueil quelques petites que soient
les économies que vous voudrez bien
nous confier.

Nous vous donnons la sécurité la plus
certaine.

Bureau Principal et *Le gérant général,*
seize succursales à
Montréal. *A.-P. Lespérance.*

Faites vos achats à nos magasins et épar-
gnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

La Société Coopérative de Frais Funéraires

242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province
de Québec le 16 août 1895

ASSURANCE FUNÉRAIRE

Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par
le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière.

Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises
de \$50.00, \$100.00 et \$150.00

Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES
approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire
autorisée par le Gouvernement.

Nos Institutions Nationales.

LA SOCIÉTÉ DES

Artisans Canadiens-Français

20, rue SAINT-DENIS,
MONTREAL

*La plus forte société française d'assu-
rance mutuelle sur la vie en Amé-
rique. Fondée le 28 décembre 1876.*

La Société émet tous les plans d'assu-
rance pour les hommes, les femmes et les
enfants.

La garantie qu'elle offre à ses assurés et
à ses rentiers viagers est hors de pair.

A LOUER

J. A. D. GODBOUT

PHARMACIEN

Prescriptions remplies avec soin.

Angle des rues Craig et St-Denis

Tél. 5884

GARAGE LALONDE

Automobile à louer jour et nuit

Prix très modérés

1590, boul. St-Laurent, Montréal

Tél. St-Louis 899, 7821

P. POULIN & Cie Limitée

GROS ET DETAIL

Volaille, Gibier, Oeufs et Plume

36-39, Marché Bonsecours — Main 7107